

la part de certains membres qui avaient d'abord répondu affirmativement et qui ne sont plus du même avis, le désir manifesté par d'autres que des modifications aussi importantes soient discutées en assemblée générale etc., etc.

Les messieurs dont les noms suivent furent ensuite admis au nombre des membres de la société : MM. Joseph-Honoré Fréchette, Jos.-Thadée Hudon, Ferdinand Bégin, Luc Lévêque, Jean-Baptiste Ruel, Philippe-Benoit Garneau, Joseph-Octave Langlois, Pierre Plante, Jos.-Télesphore Lachance, Célestin Lemieux, Philippe Delisle, Clément Lévêque, Joseph-Elzéar Galarneau, Achille Fiset, Thomas Marcoux, Tancrede Pâquet, Ls-Adolphe Grenier, Joseph-Esdras Laberge, Louis Garon, Frs.-Xavier Casgrain, Albert Lamothe, Théodule Giguère, et Aurélien Angers.

Enfin les pensions suivantes furent allouées :

Pour M. Aug. Beaudry \$100.00

“ M. Jules-Mel. Bernier \$80.00

“ M. Odilon Marois \$50.00 (augmentation).

Le 9 septembre dernier le bureau avait accordé \$200. à M. David Gosselin et \$180.00 à M. Ls Sansfaçon, de sorte que la somme totale des pensions votées pour l'année courante est actuellement de \$3.980.00

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher monsieur,

Votre très-dévoué confrère,

H. TETU, Ptre,
Secrétaire.